

Infrastructures

Urgente révision des normes !

● Dorénavant, après les dégâts colossaux causés par les dernières inondations, la construction des ouvrages d'art suivra une nouvelle démarche. Lorsque l'ouvrage constitue le seul accès à une région donnée, il sera conçu sur la base de conditions extrêmes. Le ministre de tutelle insiste sur la nécessité de revoir la structure technique des ponts et d'introduire de nouvelles techniques.



La conception est un maillon essentiel dans le processus de construction d'infrastructures et d'ouvrages d'art. Selon les contraintes que le cahier des charges impose aux ingénieurs pour la conception d'un pont par exemple, ses caractéristiques et son coût de construction peuvent être très différents. Les inondations qui ont dévasté plusieurs

régions du royaume et en ont enclavé quelques autres, remettent au devant de la scène les arbitrages à diligenter dans la conception et le dimensionnement des ouvrages d'art jalonnant les routes marocaines. Il semble même qu'une prise de conscience se soit rapidement opérée parmi les membres de l'Exécutif, dont en première ligne Aziz Rabbah, ministre de l'Équipe-

ment, du transport et de la logistique. En effet, comme l'a souligné le ministre devant le Parlement, pas moins de 500 ponts ont été submergés par les eaux des crues. «Au moins 500 ponts ont été submergés par les eaux, dont la majorité dans les régions du sud. 65MDH sont nécessaires rien que pour rétablir la circulation et rouvrir les routes et non pas pour les réhabiliter durablement ! Et selon les premières estimations, l'on aura besoin d'1MMDH pour les autres interventions d'urgence, et ceci rien que pour remettre les routes en état», a-t-il détaillé lors de sa dernière séance des questions orales devant les parlementaires. Il va sans dire que le coût global des intempéries dépassera largement le milliard de dirhams et ceci au vu d'un étalon de comparaison raisonnable. Les inondations de 2009/2010, qui avaient alors frappé les provinces du Gharb et du Nord avaient causé des dégâts estimés à 3,9MMDH, alors même que l'ampleur des dernières inondations et leurs effets dévastateurs sur les infrastructures routières sont nettement plus importants.



«3,7MMDH ont été investis entre 2012 et 2014 dans les routes et les ponts dans les seules régions touchées».

Remise en question

Aziz Rabbah a mis l'accent samedi, à Tahanaout dans la province d'Al Haouz, sur la nécessité de revoir la structure technique de plusieurs ponts et d'entreprendre les opérations de réhabilitation des tronçons routiers par de nouvelles techniques modernes à même de résister aux crues et inondations. «En raison des inondations exceptionnelles et sans précédent depuis des décennies, nous sommes dans l'obligation de revoir la structure technique de plusieurs ponts qui n'arrivent plus à faire face au volume des précipitations, de même que nous devons réhabiliter les routes endommagées par les inondations et les crues», a-t-il déclaré lors d'une rencontre organisée au siège de la province d'Al Haouz consacrée à évaluer les pertes et dégâts subies par l'infrastructure de la province suite aux récentes inondations et à élaborer un plan d'action pour réparer les dégâts et désenclaver les populations sinistrées. Ces dégâts ont amené le ministère à introduire des modifications sur son programme en cours d'élaboration avec les autorités d'Al Haouz, a-t-il affirmé, ajoutant que la priorité sera donnée à la réhabilitation des ponts.

POINT DE VUE



Aziz Rabbah
Ministre de l'Équipement, du transport et de la logistique

Nous sommes en train de lister le détail des dégâts et leur coût et ensuite nous déterminerons les mesures et programmes d'urgence à mettre en œuvre dans les jours, les semaines et mois prochains. Les inondations de 2009/2010 avaient causé des dégâts estimés à 3,9 MMDH. Elles avaient alors principalement frappé les provinces du Gharb et du Nord. Maintenant, deux éléments essentiels sont à prendre en compte. Premièrement, le volume des précipitations est sans précédent. De nouvelles rivières ont même été créées par ces pluies phénoménales. En plus, cette catastrophe intervient à contre-courant des prévisions, puisque à la fin de l'été, le gouvernement travaillait sur le lancement d'un programme de lutte contre la sécheresse dans ces mêmes provinces du Sud. Nous sommes par contre, aujourd'hui, en train de mettre en place un plan pour faire face aux inondations. Nous ne sommes pas face à des inondations normales. Nous disposons au Maroc de 62.000 km de routes classées, dont 43.000 goudronnées et 19.000 non goudronnées. Sur les 43.000 km goudronnés, 18.000 sont d'une qualité en deçà de la moyenne. Nous disposons également d'environ 7.500 ponts, dont mille doivent être revus, mais on ne peut remédier à tous ces besoins immédiatement. Il faut mettre en place des programmes. Au moins 500 ponts ont été submergés par les eaux, dont la majorité dans les régions du sud. Nous avons besoin de 65MDH rien que pour rétablir la circulation et rouvrir les routes et non pas pour les réhabiliter durablement ! Et selon les premières estimations, l'on aura besoin d'un milliard de dirhams pour les autres interventions d'urgence, et ceci rien que pour rétablir la circulation sur les routes.

Intervention à la Chambre des représentants,
le 02/12/2014

6MMDH pour les ponts

Il faut dire que les investissements publics dans les routes et les ponts se sont accrus d'année en année pour atteindre 200MDH en moyenne annuelle pour les investissements à destination des ponts et autres ouvrages d'art spécifiquement. «3,7MMDH ont été investis entre 2012 et 2014 dans les routes et les ponts dans les seules régions touchées, soit bien plus que la moyenne des années précédentes», tranche le ministre s'agissant du rôle de l'État dans la prévention des effets de ce type de catastrophes. Avant même la catastrophe, l'évaluation des besoins nécessaires pour la mise à niveau des ponts était déjà faite. «Au minimum 6MMDH sont nécessaires pour mettre à niveau l'ensemble des ponts du royaume», a souligné Rabbah, mais aujourd'hui, l'urgence est donnée au désenclavement et au rétablissement de la circulation sur les routes nationales.

Normes de l'extrême

Or, les programmes et plans se font sur la base de conditions normales et non de conditions extrêmes, comme c'est le cas pour ces inondations catastrophiques. Une donnée importante dans la conception des ouvrages d'art qui conditionne leur résistance et leur durée de vie. Dès lors, si un événement exceptionnel se produisait, comme cela fût le cas pour les dernières inondations, les infrastructures conçues pour faire face à des conditions normales ne

«Nous allons construire certains tronçons sur la base de cas extrêmes, notamment pour les axes vitaux».

peuvent résister. Rabbah n'a pas manqué de mettre l'accent sur cet aspect et selon les ouvrages concernés, différents scénarios seraient désormais possibles. «La question est de savoir s'il faudra construire le programme d'urgence sur la base des conditions climatiques normales, ou alors sur la base des cas extrêmes. En sachant que la construction sur une base normale nécessite des dépenses maîtrisées, alors que la construction répondant aux normes de cas extrêmes et exceptionnels nécessitera peut être deux fois plus de moyens. C'est un choix à faire. C'est pour cela que nous allons construire certains tronçons sur la base de cas extrêmes, notamment pour les axes vitaux, qui souvent constituent le seul accès à certaines régions», a précisé le ministre.

Deux poids, deux mesures

De ce fait, les nouvelles infrastructures routières auront deux poids, deux mesures, selon que l'infrastructure en question constitue le seul accès vers une région ou non. Dans ce cas, il

faudra évidemment éviter à tout prix que l'accès ne soit coupé et ainsi la région enclavée, ce qui nécessitera de construire les ouvrages sous la contrainte de forces exceptionnelles, pour qu'ils puissent résister à des catastrophes de grande envergure comme celle que le pays vient de traverser. Surtout que, comme s'accor-

dent à le dire l'ensemble des scientifiques et experts, les épisodes climatiques extrêmes deviennent de plus en plus fréquents et récurrents à cause du phénomène de réchauffement global qui touche notre planète.

PAR OTHMAN ZAKARIA
o.zakaria@leseco.ma